

EN DIRECT DES DEUX SAVOIE

EDITO

Bonjour à toutes et à tous,

Outre les traditionnelles ventes de brioches et autres gourmandises (un grand merci à vous pour votre mobilisation), ces dernières semaines ont été marquées par les élections de vos élu.e.s CAPFD pour le mandat couvrant notre projet associatif 2024-2028 Droit devant, droits d'avenir : soyons le changement ! Je souhaite féliciter les 14 personnes élues ou réélues (7 en Savoie et 7 en Haute-Savoie). L'installation des nouveaux membres aura lieu fin avril début mai, avec la désignation des Représentants Départementaux (RD) et de leurs suppléants, le vote pour les élections des trois Groupes Nationaux (GN) et de la Commission Nationale Politique de la Jeunesse (CNPJ). Après la validation par le CA des RD le 31 mai, celle des élections GN et CNPJ le 28 juin, et l'installation des CAPFR par le CA, les CAPFD 73-74 nouvelle mouture se mettront en ordre de bataille à partir de juillet pour vous représenter et défendre vos droits, et plus largement ceux des personnes en situation de handicap et de leurs proches.

Par ailleurs, au niveau national, suite à la pétition lancée par le député Sébastien PEYTAVIE et aux côtés d'autres collectifs comme l'UNIOPSS, le Collectif Handicaps, la Fédération Française Handisport ou encore AFM Téléthon, APF France handicap a, par la voix de sa Présidente Pascale RIBES, interpellé le Président de la République et son Gouvernement afin que tous les fauteuils roulants soient intégralement pris en charge par l'Assurance Maladie, dès cette année. Emilie BONNIVARD, députée de Savoie, a également interpellé le Premier Ministre.

Je tenais également à vous annoncer l'arrivée en Savoie de Cilia ROCHAIX en remplacement de Jean-Pierre ASPORD, au moins jusqu'au 25 septembre. Elle reprend notamment le lien avec les Groupes Relais, les activités hors les murs, et les sensibilisations. Je vous invite à lire sa présentation. N'hésitez pas à la contacter, par mail de préférence : cilia.rochaix@apf.asso.fr

Enfin je vous invite à découvrir le nouveau site web national :

- www.apf-francehandicap.org

À bientôt

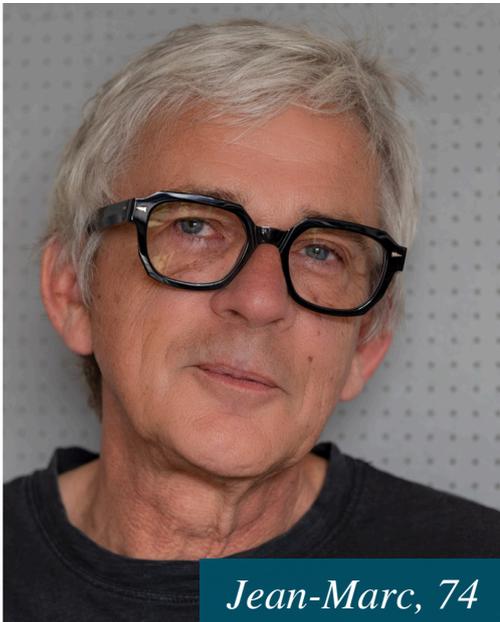
Julian Breuil, DT2A

PORTRAITS

Après avoir obtenu une licence en microbiologie et un master en didactique et médiation scientifique, spécialisé dans la construction et la transmission des savoirs institutionnels, je me suis intéressée à la manière de construire un savoir (adapté) pour les personnes ayant des handicaps invisibles tels que la dyslexie, l'autisme, la déficience visuelle, etc. J'ai effectué mon stage aux Pays-Bas, et j'ai pu parcourir plusieurs pays européens pour m'informer sur la culture et la prise en compte générale du handicap (accessibilité, droits, préjugés, tabous autour du handicap) avant de retourner en France.



Parallèlement, j'ai une expérience proche du monde du handicap, ayant déjà apporté mon aide dans un service d'assistance à domicile pour les personnes en situation de handicap durant un été, et ayant des membres de ma famille dans cette situation. En tant qu'ancienne bègue, j'ai une compréhension personnelle des handicaps invisibles, avec les moqueries, les jugements et les discriminations qui en découlent. Aujourd'hui, je m'engage pour une période de 6 mois au sein de la délégation 73 en tant que chargée de développement des actions associatives. Je vais faire de mon mieux pour réaliser les différentes missions.



J'ai connu APF France handicap en 2017 à l'occasion d'une rencontre avec Noël sur le Forum des Associations à Bonlieu. Depuis quelques mois à la retraite, j'étais à la recherche d'une activité citoyenne et sa persuasion a fait le reste. Je n'avais alors pas de connaissances particulières du monde du handicap, si ce n'est dans ma famille la présence d'une personne trisomique.

Comme tout nouvel arrivant à APF France handicap, j'ai commencé par assurer les transports. Puis je ne suis engagé dans d'autres activités telles que les sensibilisations, les sorties vélo, les sorties ski et le séjour annuel.

Mon action est maintenant plus ciblée vers les sorties culturelles et notamment dans la gestion du partenariat avec Bonlieu Scène Nationale.

Je dois avouer que mon engagement auprès des personnes en situation de handicap m'apporte beaucoup. Il me donne une vision du monde moins bipolaire que celle présentée quotidiennement par les médias, et m'a ouvert l'esprit sur une notion fondamentale : la résilience.

VENTE DE BRIOCHES



Stands de brioches 73

L'édition 2024 de ventes de brioches, Saint-Genix et confitures a été marquée cette année encore par un manque de marchandises sur plusieurs secteurs. Tout a été vendu grâce à la qualité de nos produits, à vos réseaux, et à la disponibilité des bénévoles.

À la suite nombreuses remarques sur le fait que les pépites de sucre collaient, nous avons testé les brioches sans pépites de sucre, qui ont été très appréciées. L'an prochain, nous aimerions généraliser ces brioches pour ne pas multiplier les produits. Ce sera discuté en réunion de bilan avec les bénévoles.

Les ventes ont légèrement augmenté pour les viennoiseries par rapport à 2023, en recul pour les confitures. Au total sur les deux départements Savoie et Haute-Savoie, nous avons réalisé une vente de de 2177 brioches (+2.7%), 1319 Saint-Genix (+ 3.2 %), et 680 pots de confitures (-8.6 %), générant un bénéfice de 11 683.40 €. Malgré des ventes plus élevées, le bénéfice est moindre car le prix fournisseur des Saint-Genix a beaucoup augmenté en 2024. Nous devons probablement relever nos tarifs en 2025.

Nous renouons difficilement avec les comités d'entreprise, la pente est rude mais nous avons bon espoir d'augmenter en 2025 grâce à des contacts pris lors des stands.

Merci à l'ensemble des adhérents et des bénévoles qui s'engagent chaque année avec un enthousiasme communicateur. Quelle mobilisation magnifique !



Stands de brioches et participation chorale 74

En Haute-Savoie, nous avons vendu 1575 brioches, 989 Saint-Genix, et 340 pots de confitures. Bravo aux groupes relais, toujours menés par Thônes qui a vendu 40% des produits sur le département de la Haute-Savoie, mais aussi celui du Genevois qui a augmenté ses stands malgré une clientèle suisse absente ce week-end-là, celui de l'Arve, qui s'est organisé malgré l'hospitalisation de son référent, et un coup de chapeau spécial pour le groupe de Rumilly qui a passé toute la semaine sur des stands, voire avec deux par jour. Merci à la compagnie des Enchanteurs qui a animé le marché de Vallières (secteur Rumilly), bravant le vent eux aussi pour se faire entendre.

N'oublions pas les adhérents et bénévoles du secteur annecien, qui se sont fortement mobilisés pour vendre le maximum de produits dans leurs réseaux ou sur les stands.

En Savoie ce sont 600 brioches, 330 St Genix et 345 confitures qui sont parties "comme des petits pains"! Bravo à tous les vendeurs, les chauffeurs qui ont livré les produits, et les bénévoles qui ont accompagné Laëtitia dans l'organisation de cette opération. Merci à tous les adhérents qui ont acheté une ou plusieurs gourmandises! Pour la Savoie, le bénéfice est de 3700,00 €. On est loin d'égaliser nos amis hauts-savoyards mais on peut être fiers du résultat.

Un immense Bravo à toutes les personnes ayant participé à cette action ressource majeure pour nos délégations.

GROUPES RELAIS 73



Repas Albertville, Moutiers, St-J-de-Maurienne

Un grand merci aux groupes relais qui se sont investis dans la vente des brioches, ainsi qu'au groupe de Saint-Jean-de-Maurienne et de Moutiers qui se sont remis aux fourneaux avec la vente de pain et de bugnes. Cet été, nous organisons une sortie dans chaque groupe relais, au plan d'eau de Queige pour le groupe relais d'Albertville, et le groupe de Saint-Jean-de-Maurienne viendra à Aix-les-Bains pour une journée dans le parc de verdure, avec une rencontre avec le groupe relais local. Nous travaillons sur une date pour le groupe relais de Moutiers pour une sortie à Macôt-la-Plagne.

GROUPES RELAIS 74



Stand de Brioches, Arves

Les groupes relais se sont tous fortement investis sur la vente de brioches en mars, Cette année encore le temps n'a pas été favorable pour les stands à l'extérieur. La tonnelle du marché de Thônes s'est même envolée ! Heureusement, nos bénévoles sont aussi de super-héros capables de contrer la force du vent. Après ce gros travail de mobilisation, les groupes relais vont se retrouver chacun sur son territoire pour leur sortie de fin d'année.

Le groupe de l'Arve se retrouvera au plan d'eau d'Arenthon, celui du genevois à la ferme de Chosal, et le groupe de Thônes autour de son traditionnel repas de juin à l'auberge de Sulens. Les dernières réunions des groupes ont surtout porté sur la logistique des stands de brioches, mais aussi sur les événements à venir avec Guitare en scène à Saint-Julien, et les Olympiades à Thônes.

TÉMOIGNAGE DÉPLACEMENT EN TRANSPORT EN COMMUN



Une de nos adhérentes est venue participer à la réunion des États Généraux du handicap. Elle réunissait le projet de venir par ses propres moyens en transports en commun d'Aix-les-Bains à Chambéry. Elle était très contente de cette réussite et nous livre le déroulement :

“Mardi 5 mars : je suis allée à la Délégation pour une réunion très intéressante.

Je me suis rendue à la délégation en train et en bus. J'ai préparé mon déplacement avec un coup de main de mon soignant qui s'appelle Simon. J'ai préparé mon déplacement depuis quelques semaines :

J'ai recherché les infos sur internet synchro bus : trajet, l'accessibilités PMR : Guide d'accessibilité.”

Sandrine, résidente Foyer des Hirondelles

QUINZAINE DE L'ÉGALITÉ : POUR UNE VILLE SANS DISCRIMINATION



Organisée depuis 2021 par la Ville de Chambéry avec de nombreux partenaires, la Quinzaine de l'égalité est un événement ouvert à toutes et à tous afin de mettre en lumière les actions menées par la Ville et une quarantaine d'acteurs associatifs et institutionnels engagés pour l'égalité et la lutte contre les discriminations.

Du 8 au 24 mars 2024, démonstrations sportives, spectacles, conférences, débats, projections : à travers un programme d'activités riches et diversifiées, la Quinzaine de l'égalité a invité les participants à la réflexion sur les thèmes de :

- l'égalité femmes-hommes,
- les discriminations liées aux handicaps visibles et non visibles,
- au genre,
- à l'orientation sexuelle et à l'âge.

À cette occasion, APF France handicap a tenu un stand au Village de l'Egalité le Samedi 09 Mars place de l'Hôtel de Ville. L'occasion de sensibiliser le public sur le handicap qui reste la 1ère cause de discrimination en France. Merci à tous ceux qui se sont relayés pour animer le stand.

CAFÉ RENCONTRES



Les cafés rencontres ont maintenant retrouvé un rythme plus régulier avec un public assidu et motivé depuis septembre 2023.

Celui du 4 mars organisé à la délégation était sur l'estime de soi et la confiance en soi animé par Sandrine, coach et formatrice. Ses propos ont beaucoup intéressé les participants. La séance a commencé par une séance de photo-langage, Sandrine nous a aussi parlé de l'intérêt d'être authentique et de savoir dire non, la confiance en soi ne se décrète pas, elle s'acquiert progressivement.

Les participants sont repartis avec des bases pour les aider à améliorer leur confiance dans leur vie quotidienne. Une suite avec des ateliers animés par Sandrine pourra être proposée à l'automne. Le 12 avril à Aix les Bains, Frédéric du magasin MB La Brindille a bien voulu partager ses connaissances sur les vertus des produits naturels pour la santé. Il a pu conseiller quelles plantes pouvaient avoir un effet bénéfique en fonction des troubles rencontrés par les personnes présentes comme L'aubépine pour l'hypertension, la sarriette pour les troubles intestinaux et bien d'autres. À savoir aussi qu'il ne faut pas en abuser.

Frédéric reste disponible dans son magasin sur Aix-les-Bains pour des conseils personnalisés.

THÉÂTRE, SAISON 2023-2024



Nous avons assisté lors de cette saison à 14 spectacles (11 lors de la saison précédente), et enregistré la vente de 72 billets (+ 37%) pour des personnes en situation de handicap et reçu 43 billets gratuits (+ 13%) pour les accompagnateurs.

Pour rappel, l'accord de partenariat conclu avec Bonlieu Scène Nationale nous assure la réservation de 6 places à des conditions tarifaires très favorables (8,00€ au lieu de 27,00€ pour la majorité des spectacles) et 4 places gratuites accompagnateurs pour chaque spectacle sélectionné.

Nous sommes heureux que le succès de ces sorties culturelles ne se démente pas et comptons sur nos fidèles adhérents pour en faire la promotion au sein de leur communauté afin d'élargir le public. Comme nous l'évoquions dans un précédent Flash info, vous avez la faculté d'inviter votre auxiliaire de vie ou toute autre personne de votre choix (dans la limite des places disponibles), et ainsi élargir la relation assistant/assisté à d'autres horizons que celui du quotidien.

La saison 2024-2025 s'annonce prometteuse, et la mise en place en 2024 d'une nouvelle direction artistique nous promet de belles nouveautés, une programmation moins élitiste, de nouveaux créneaux horaires et une délocalisation de certains spectacles pour aller au plus près du public. Nous en saurons plus lors de la pré-sélection des spectacles au mois de juin.

Jean-Marc, Annecy, le 9 avril 2024

SAISON TANDEMSKI 2024



Encore une belle saison hivernale de tandem-ski malgré les conditions climatiques capricieuses. Même si certains n'auront pas profité autant que les années précédentes, sur 18 journées, nous avons accompagné 85 personnes adhérentes APF France handicap, Renaissance, SYNAPS, La Maisonnée du Lac ou des enfants de l'Epanou.

Un jour de fin Janvier, j'ai un petit pincement au cœur en pensant qu'il y a 20 ans je me formais pour accompagner des personnes à mobilité réduite pour les emmener skier en "tandemski". Ce petit pincement vient du fait que j'ai pris la décision de pratiquer cette discipline pour la dernière saison.

Hé oui, toutes les bonnes choses ont une fin ! Mais que de bons souvenirs pendant ces années avec vous :

- adhérents(es) formidables quant à la confiance que vous avez en nous et pour vos remerciements, embrassades, sourires, parfois même grande émotion de refaire du ski.
- bénévoles pilotes toujours disponibles, souriants, malgré les contraintes parfois engagées.
- bénévoles chauffeurs et accompagnants en ski, toujours prêts à rendre service.



MERCI À TOUS de m'avoir accompagnée toutes ces années pour des journées tandemski de PLAISIR.

Je rôde toujours à la délégation d'Annecy alors nous aurons peut être l'occasion de nous recroiser sur d'autres activités. Bises à TOUS.

Monique

HANDI DROITS

BESOIN D'UN COUP DE POUCE POUR EFFECTUER VOTRE DÉCLARATION D'IMPÔTS ?



Le magazine Faire Face vous accompagne avec son guide « Fiscalité & handicap » pour :

Mieux connaître vos droits

Être au fait des nouveaux dispositifs, barèmes, plafonds...

Disposer d'exemples chiffrés pour maîtriser toutes les règles en vigueur

Je télécharge le guide <https://www.faire-face.fr/boutique/guide-pratique/guide-fiscalite-handicap-impot-2024/>

(4,90 €- gratuit pour les abonnés du magazine)

MA PRIME ADAPT'

UNE NOUVELLE AIDE POUR L'AMÉNAGEMENT DU LOGEMENT



Depuis le 1er janvier 2024, MaPrimeAdapt' est un dispositif d'aide unique qui permet de financer les travaux d'adaptation du logement pour les personnes âgées et les personnes en situation de handicap. Le dispositif est géré par l'Agence nationale de l'Habitat (Anah), Les personnes en situation de handicap suivantes sont concernées dès lors qu'elles ont un revenu jugé « très modeste » ou « modeste » :

- Les personnes ayant un taux d'incapacité égal ou supérieur à 50%,
- Les personnes bénéficiant de la PCH,
- Les personnes bénéficiant de l'AEEH,
- Les titulaires de l'AAH indépendamment du taux d'incapacité.

MaPrimeAdapt' remplace les trois aides qui coexistaient jusque-là : - le crédit d'impôt pour certains travaux, - l'aide « Habitat Facile » gérée par l'Anah, - les aides de la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV) pour l'adaptation du logement des personnes âgées.

Remarque : Pour les personnes éligibles à la PCH, il convient d'actionner en premier lieu la PCH volet aménagement du logement avant de demander le bénéfice de MaPrimeAdapt'.

RÉUNION SYNCHRO ACCESS



Geneviève, Yann et Brigitte ont participé à la réunion du groupe technique de Synchro Access début mars. Un bilan de l'année 2023 a été présenté en relatant de manière évidente une baisse d'activité (-23%) par rapport à 2022. Avec les associations présentes, Brigitte a rapporté les difficultés rencontrées par les adhérents surtout au niveau de la réservation des transports. Un changement a été annoncé avec une hausse du budget de 45000€ et le réajustement de l'offre du service à compter de avril 2024.



Rappel de la priorité qui est donnée par Synchro Access pour l'accès au transport :

- 1- aux travailleurs.
 - 2- aux rdv médicaux (hors kiné et hôpital : on oriente les clients vers leur médecin pour demander un bon de transport)
 - 3- aux associations (APF et AVH) : pour les personnes animant des activités dans ces associations, demande d'un justificatif de leurs interventions pour les considérer comme des travailleurs. Pour tous les clients, 2 activités maximum par semaine.
 - 4- aux activités de la vie quotidienne (courses, loisirs, visites familles et amis...)
- Les réservations se font au maximum 2 semaines à l'avance

Organisation interne : adaptation des horaires de travail des conducteurs sur les 6 véhicules dédiés afin d'absorber une partie des courses refusées par le service Synchro Access' en 2023
Injection de renforts pour gérer le surplus d'activité si nécessaire

Rappel des autres services disponibles :

Synchro Me Guide a pour vocation de permettre aux personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap d'utiliser seules le réseau Synchro bus à travers des parcours découverte.

➤ Les personnes qui le souhaitent peuvent être accompagnées gratuitement, par une personne du réseau formée, à bord de nos bus pour réaliser des trajets du quotidien.

Un titre accompagnateur PMR gratuit : Les détenteurs de la CMI ont la possibilité de se faire accompagner gratuitement (hors frais de création de carte) par la personne de leur choix sur le réseau Synchro Bus. Pour obtenir le titre accompagnateur PMR, il faut se rendre à l'agence multimodale Synchro/SNCF.

DE NOUVEAUX ÉLU.E.S CAPFD POUR LE PROJET ASSOCIATIF 2024-2028 !

Vous venez d'élire (ou de réélire) vos nouveaux élu.e.s CAPFD pour le mandat couvrant notre projet associatif 2024-2028 Droit devant, droits d'avenir : soyons le changement !

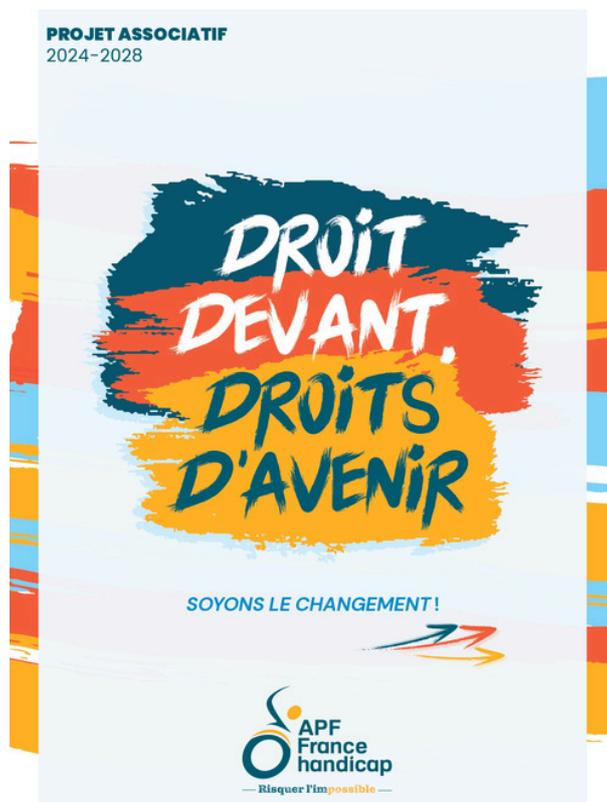
Le rôle des élu.e.s est fondamental, et le sera encore plus encore ces 5 prochaines années avec un projet associatif axé sur les droits humains. En effet, au-delà de l'accompagnement individuel dont vous pouvez bénéficier dans vos démarches administratives et l'accès à vos droits (dispositif national Handi-Droits), vos élu.e.s :

- assurent votre représentation dans diverses instances comme les Commissions (Inter)Communales d'Accessibilité, la MDPH, le Conseil Départemental, les services déconcentrés de l'Etat, etc.
- militent pour bouger les lignes localement, en poussant acteurs économiques, élus locaux et parlementaires du territoire à développer une accessibilité universelle, pour tous les handicaps, et à tous les niveaux (accessibilité du bâti, accessibilité de la voirie, accessibilité des transports, accessibilité numérique, etc.)

Après le délai de contestation et la validation des résultats par le Conseil d'Administration (CA), L'installation des nouveaux membres aura lieu fin avril (73) début mai (74), avec la désignation des Représentants Départementaux (RD) et de leurs suppléants, le vote pour les élections des trois Groupes Nationaux (GN) et de la Commission Nationale Politique de la Jeunesse (CNPJ).

Après la validation par le CA des RD le 31 mai, celle des élections GN et CNPJ le 28 juin, et l'installation des CAPFR par le CA, les CAPFD 73-74 nouvelle mouture se mettront en ordre de bataille à partir de juillet pour vous représenter et défendre vos droits, et plus largement ceux des personnes en situation de handicap et de leurs proches.

Merci pour votre participation à ces élections, et n'oubliez pas de nous transmettre vos pouvoirs pour l'Assemblée Générale du 29 juin à Valence !





Éric DUCRETTET

Cluses



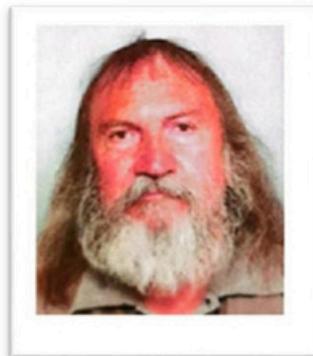
Sabine GODDET

Annecy



Raphaël MEZIAT

Annecy



Noël PONTIUS

Annecy



Nadine CHESNAIS

Viuz en Sallaz



Jean-Marc GREGOIRE

Annecy



Joëlle TIBURZIO

Thônes



Brigitte BARLET

Bourget du lac



Antonella JEANTON

Chambéry



Patrick POUPELLOZ

Albertville



Claude BERARD

Sainte-Marie-de-Cuines



Véronique DUCHENE

Saint-Jean-de-Belleville



Michelle BRAUER

Aix-les-Bains



Jean-Michel JULLIAN-DESAYES

Chambéry